

Moreuil

UNE CRÈCHE NOVATRICE

De la paille dans les murs

MOREUIL Le mardi 18 février, débutait l'insufflation de la paille hachée dans les murs de la future crèche intercommunale.

Le chantier de la future crèche et du relais petite enfance RPE de la communauté de communes Avre Luce Noye (CCALN) à Moreuil avance à grands pas, avec une livraison attendue pour septembre 2025.

Le futur bâtiment, en plus d'un système de chauffage géothermique par le sol et d'une ventilation double flux, sera muni de panneaux photovoltaïques. Le mardi 18 février, débutait l'insufflation de la paille hachée dans l'ossature en bois du bâtiment. Frédéric Cousin, assistant technique spécialisé, pour la maîtrise d'ouvrage (CCALN), dans les matériaux agrosourcés, biosourcés et de la construction passive, explique que trois sociétés interviennent pour cette phase : l'entreprise 2C2B, basée dans l'Aisne, MOBéco de Merville-au-Bois, Cobois de Lassigny.

L'opération de l'insufflation va durer jusqu'à la mi-mars.

Frédéric Cousin souligne les vertus de la paille hachée : « La performance thermique, en hiver (quant il fait très froid) et, surtout, en été (quand il fait très chaud) ; il n'y a aucun additif, un matériau 100 % naturel et renouvelable. La paille est un excellent isolant. C'est une matière vivante avec une texture fluide, une certaine souplesse et élasticité. »



Frédéric Cousin, assistant technique à maîtrise d'ouvrage, explique le procédé de l'insufflation de la paille hachée.

L'insufflation de la paille repose sur une forte technicité. La paille, en provenance de la Nouvelle-Aquitaine, est propulsée dans des caissons en bois, avec 30 cm d'épaisseur, dans les murs extérieurs.

Anne-Marie Prévost, vice-présidente de la CCALN en charge de l'enfance-jeunesse, indique : « L'idée est, dans le fonctionnement, d'être en autonomie, avec un confort aussi bien en été qu'en hiver. Il

n'y aura pas besoin de climatisation. Des panneaux photovoltaïques et un système de récupération des eaux seront installés. La crèche, si elle coûte un peu plus cher au départ, verra ce coût bien amorti dans le fonctionnement. » L'élue précise : « Le chantier s'élève à 3,4 millions d'euros HT, avec 80 % de subventions, de la CAF, la région Hauts-de-France et le département de la Somme. »

Armand Prin